

Les casinos



L'établissement de bains de Cherbourg construit par Louis Le Sauvage en 1833. Lithographie par Adolphe Maugendre, 1864. Archives départementales de la Manche. En 1828, l'architecte Louis Le Sauvage, chargé de concevoir un établissement de bains pour la ville de Cherbourg, propose de consacrer l'essentiel des espaces aux jeux et aux divertissements : salons particuliers, salles de billard, salle de réunion, café et restaurant établis sur les modèles parisiens, le tout au milieu d'un vaste jardin invitant à la promenade. Composé d'un corps central flanqué de deux ailes dévolues l'une aux hommes, l'autre aux femmes, l'édifice s'inspire de l'établissement de bains de Dieppe construit en 1822.

S' inscrivant dans le programme national de recherche sur les lieux de villégiature, l'étude thématique des casinos bas-normands a commencé en 2007. Elle a pour objectif de dresser une typologie de cette architecture de fête en fonction des matériaux de construction et des styles architecturaux et d'étudier son mode de gestion.

Le casino – terme italien signifiant « maison de plaisance » – est un monument construit à la gloire des divertissements et des plaisirs ludiques. Destiné à accueillir une clientèle estivale en quête de distraction et de liberté, il révèle le plus souvent une architecture d'exception, un luxe ostentatoire des aménagements intérieurs et une diversité des services proposés.

Sous la Restauration, le bain thérapeutique est souvent la motivation première du séjour en bord de mer. L'établissement de bains, où sont dispensés des soins complémentaires à base d'eau chaude, est le premier édifice fixe établi sur la plage, fondement de la future station. Aux salles de repos et de bains sont associés des salons de conversation et des salles de billard pour

agrémenter la cure marine. Ce modèle associant casino et établissement de bains perdure dans certaines stations au caractère plus familial comme à Luc-sur-Mer jusqu'en 1883 ou à Granville jusqu'en 1910.



Le Salon des Bains à Trouville-sur-Mer, premier casino du littoral bas-normand, édifié en 1837 à l'initiative de François Vallée. Affiche publicitaire lithographiée, fin du XIX^e siècle. Musée municipal de Trouville-sur-Mer.

Le Salon des Bains édifié en 1837 sur la plage de Trouville inaugure un nouveau type d'établissement, uniquement consacré aux jeux. Attirant une clientèle aristocratique, il introduit dans la station un caractère mondain. Au même moment, la plage cesse d'être un espace médical pour devenir un lieu de sociabilité et de distractions. À partir du Second Empire, le casino devient le symbole des stations créées *ex nihilo* et fait l'objet d'une implantation et d'un dessin spécifiques.

Participant à l'image promotionnelle des lieux de villégiature, le casino doit faire honneur à la station et répondre aux exigences toujours variées d'une clientèle fortunée. Complété d'annexes au fil du temps, comme à Trouville-sur-Mer où le Casino-Salon est augmenté de salons en 1851 et d'une salle de spectacles en 1865, il peut également être adapté à un édifice préexistant (Villers-sur-Mer). Enfin, pour plus de commodité, le casino a parfois été entièrement reconstruit en usant d'un langage architectural à la mode (régionalisme...).



Le cinquième casino de Villers-sur-Mer, reversion de la villa La Bourgonde. Carte postale. Collection particulière.



Le deuxième casino de Trouville-sur-Mer, état en 1879, après les ajouts successifs. Photographie, 1879. Musée municipal de Trouville-sur-Mer.

Les premiers casinos sont de modestes édifices, sans doute en raison de l'avenir incertain des opérations immobilières à l'origine des stations. Sans modénature ni style particulier, ils s'inspirent du programme architectural des gares. Leurs façades sont animées par des éléments saillants – terrasse couverte, auvent en toile ou en bois – offrant à la clientèle un abri pour profiter du spectacle de la mer. Le plan s'articule sur deux niveaux autour de la grande salle des fêtes, où sont organisés bals, concerts et représentations théâtrales. Rectangulaire à Trouville-sur-Mer et Deauville, octogonale à Villers-sur-Mer ou Cabourg, cette salle est flanquée de salons en rez-de-chaussée dévolus aux jeux et à la conversation. À la simplicité du programme archi-

tectural s'oppose la richesse du décor intérieur : les toiles marouflées ornant la salle des fêtes du Casino-Salon de Trouville-sur-Mer sont l'œuvre du peintre Chapiron, les peintures de la coupole de la salle haute du casino de Villers-sur-Mer sont confiées aux peintres Charles Derchy et Louis Arbant.



Le deuxième casino de Trouville-sur-Mer construit en 1845. Photographie signée B.A., vers 1856, extraite de l'album photographique *Trouville*, d'Henry Le Court. Collection particulière.



Le premier casino de Deauville, inauguré en 1864. Photographie réalisée vers 1870, extraite de l'album photographique de Madame Berteau. Musée municipal de Trouville-sur-Mer.

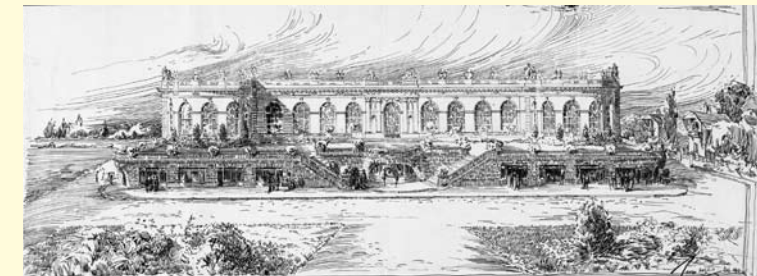


Le premier casino de Villers-sur-Mer, édifié en 1856 par Félix Pigeory. Lithographie d'après un dessin de Charles Mozin exécuté en 1855, extraite de *Trouville et ses environs*. Musée municipal de Trouville-sur-Mer.



Le troisième casino de Trouville-sur-Mer, construit en 1912 par Alexandre Durville. Photographie d'après plaque de verre, 1912.
Musée municipal de Trouville-sur-Mer.

En 1912, Trouville-sur-Mer et Deauville se dotent chacune d'un casino, que l'ampleur du programme et le luxe des aménagements intérieurs assimilent à un véritable palais. Conçus respectivement par les architectes parisiens Alexandre Durville et Georges Wybo dans des styles historicistes différents, ils reprennent la composition tripartite caractéristique des établissements de bains. Sur le modèle du casino de Monte-Carlo, inauguré en 1878, les espaces intérieurs sont organisés autour de trois pôles : les salles de jeux, en enfilade, les restaurants, face à la mer, et le théâtre, point d'orgue de ces aménagements. Largement inspiré du répertoire ornemental du XVIII^e siècle, le décor intérieur oscille entre pastiche (théâtre du casino de Deauville) et modernité (verrière favorisant l'éclairage zénithal).



Le deuxième casino de Deauville, projet. Dessin signé Georges Wybo, daté de 1910.
Institut français d'architecture, Paris.



Salle de jeux du deuxième casino de Deauville. Vue du triptyque *La Fête*, huile sur toiles marouflées, signé André Lagrange.
© Photo François Decaëns, 2002.



Le troisième casino de Trouville-sur-Mer, la salle de théâtre. Photographie du début du XX^e siècle.
Musée municipal de Trouville-sur-Mer.

Le deuxième casino de Deauville, construit en 1912, par l'architecte Georges Wybo. La salle de théâtre, copie de l'opéra de Versailles édifié en 1770 par l'architecte Ange-Jacques Gabriel.
© Photo François Decaëns, 2003.

Le troisième casino de Trouville-sur-Mer, vue de l'atrium depuis le premier étage. Photographie du début du XX^e siècle.
Musée municipal de Trouville-sur-Mer.